



CARTES D'ACCES AU CIRCUIT FRANÇAIS 2020

1ère étape : 9 et 10 mars 2020 au Golf du Grand Avignon
Étape finale : du 13 au 15 mars 2020 au Golf de Montpellier Massane

Clôture des inscriptions : lundi 24 février 2020

Dates et golfs hôtes

1ère étape : 9 et 10 mars 2020 au Golf du Grand Avignon ([site web](#))

Étape finale : du 13 au 15 mars 2020 au Golf de Montpellier Massane ([site web](#))

Formats et champs

1ère étape : 9 et 10 mars 2020 au Golf du Grand Avignon

>>> [Liste des inscrits](#)

Le champ sera composé de 78 joueurs. Pour la sélection des joueurs retenus à la 1ère étape, la priorité sera donnée en fonction de la date de paiement du droit d'inscription.

Les joueurs, pouvant disposer d'une des exemptions facultatives (d-e-f-g-h-i) citées ci-dessous, seront informés par l'organisation au plus tard le mardi 25 février s'ils intégreront directement l'étape finale ou s'ils doivent disputer la 1ère étape.

La 1ère étape se jouera sur 36 trous stroke play.

Au minimum 15 joueurs seront qualifiés à l'issue de l'épreuve qualificative pour l'étape finale. Le nombre définitif de joueurs qualifiés pour l'étape finale sera annoncé après les départs du premier tour de la 1ère étape.

Les joueurs ex-aequo à la dernière place qualificative seront départagés en play-off trou par trou. Celui-ci sera organisé dès que possible après la fin du jeu.

Étape finale : du 13 au 15 mars 2020 au Golf de Montpellier Massane

>>> [Liste des inscrits](#)

Le champ sera composé de 78 joueurs. Les joueurs disposant d'une des exemptions automatiques (a-b-c) citées ci-dessous intégreront directement le champ de l'Étape Finale sans avoir à disputer la 1ère étape.

L'étape finale se jouera sur 54 trous stroke play. Après 36 trous, un cut sera établi et qualifiera les 40 premiers et ex aequo qui disputeront un tour supplémentaire.

A l'issue des 54 trous, les joueurs ayant passé le cut seront classés dans l'ordre des scores.

Les scores identiques seront départagés sur les meilleurs 18, 9, 6, 3, et dernier trou.

Critères d'exemption (automatique et facultative)

Exemptions automatiques

Exemptés de la 1ère étape des Cartes d'accès :

Les joueurs suivants sont exemptés de la 1e étape des Cartes d'accès au Circuit Français Professionnel et sont éligibles pour l'étape finale :

1. Joueurs au-delà de la 40e place du Classement National Professionnel Français en date du 25 novembre 2019.
2. Joueurs ayant pris part en 2019 aux Championnat d'Europe Messieurs ou Boys par équipes.
3. Joueurs ayant le statut de 1ère série élite 2020 en France.

Exemptions facultatives

La Commission Professionnelle pourra étendre les critères d'exemption de l'épreuve des préqualifications (1ère étape), dans le nombre de places disponibles :

1. Joueurs titulaires d'une catégorie Challenge Tour pour 2020 (catégories de 1 à 17).
2. Joueurs titulaires d'une catégorie Alps Tour pour 2020 (catégories de 0 à 8).
3. Joueurs ayant pris part au « Stage 2 » des cartes d'accès du Circuit Européen 2019, dans l'ordre du classement de cette épreuve.
4. Joueurs ayant pris part à la phase finale des cartes d'accès du Alps Tour 2019, dans l'ordre du classement de cette épreuve.
5. Joueurs vainqueurs d'une épreuve professionnelle inscrite au calendrier du Circuit Français, dans l'ordre de date décroissant de ces épreuves.
6. Joueurs ayant une catégorie sur le Circuit Français en 2019 ou en 2020 (catégories 1 à 39).

Éligibilité et modalités d'inscription

Les inscriptions seront ouvertes :

- (1) aux joueurs professionnels de nationalité française et de nationalités étrangères,
- (2) aux amateurs ayant un index inférieur ou égal à 1,4 à la clôture des inscriptions,
- (3) les joueurs de nationalité française devront être à jour de leur licence FFgolf et faire enregistrer leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition en 2020.

Droit d'inscription : 290,00€

Clôture des inscriptions : lundi 24 février 2020

Vous trouverez ci-joint le règlement des Cartes Françaises.

Inscription et paiement en ligne sur <https://cpi.ffgolf.org/fr/>

Enjeux et épreuves du calendrier national 2020

Le classement final déterminera les joueurs membres des catégories suivantes :

- Vainqueur des Cartes : Cat. 17 (donnant accès à tous les tournois du Challenge Tour et du Circuit français)
- Top 5 des Cartes : Cat. 20 (donnant accès à au moins 2 tournois du Challenge Tour en France et à tous les tournois du Circuit français)
- Top 20 des Cartes : Cat. 25 (donnant accès à tous les tournois du Circuit français)
- Joueurs ayant passé le cut de la phase finale et ayant terminé au-delà de la 20e place et ex æquo à l'issue du résultat final : Cat. 34 (catégorie de joueur réserve)

Le calendrier 2020 sera le suivant :

- Open PGA France de Mont-de-Marsan (Circuit français)
- Open d'Arcachon (Circuit français)
- Open de Saint-François – Région Guadeloupe (Alps Tour / Circuit français)
- Open de Golf des Hauts de France Pas-de-Calais (Challenge Tour)
- Le Vaudreuil Golf Challenge (Challenge Tour)
- Open de Bretagne (Challenge Tour)
- Hopps Open de Provence (Challenge Tour)

*Un tournoi Alps Tour en attente de confirmation

Les joueurs qui disposeront d'une catégorie française seront éligibles pour jouer les épreuves nationales (hors règlement spécifique de l'épreuve), les épreuves du Challenge Tour et de l'Alps Tour via les champs nationaux. En ce qui concerne les tournois de l'European Tour, seuls les joueurs bénéficiant d'une catégorie spécifique à l'épreuve seront éligibles.

Pour obtenir leurs droits de membre, les joueurs éligibles pour adhérer au Circuit Français dans les catégories 2020 devront s'acquitter de leur cotisation à PGA France avant le 31 mars 2020 (260€ à confirmer) et de leur licence ffgolf (55€).

Les joueurs de nationalité étrangère ne figureront pas au Classement National 2020. Ils seront éligibles pour adhérer au Circuit Français dans les catégories 2021 uniquement par l'obtention d'une catégorie à l'issue des cartes d'accès du Circuit Français 2021.

Contact :

Pour toute demande d'information, contacter Jean-Guillaume CIRIER par email sur jg.cirier@ffgolf.org ou par téléphone au 01 41 49 77 09.

En cas d'absence, écrire à golfpro@ffgolf.org ou contacter le département professionnel de la Fédération par téléphone au 01 41 49 77 40.